

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

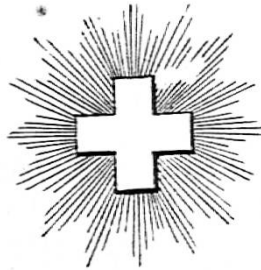
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Epilogue d'un débat. — Retour au bon sens. — Le second congrès international d'hygiène scolaire. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Quelques mots à propos de l'enseignement de la langue maternelle. — Dictée : Les fées. — Examen du morceau : Madame Théophile. — Composition : Sujets de lettres d'affaires. — Comptabilité : Note d'un appareilleur.*

L'ÉPILOGUE D'UN DÉBAT

Au moment où l'école vaudoise vient de procurer à son canton le sixième rang des Etats confédérés et le quatrième des cantons suisses aux derniers examens de recrues, on lui adresse de divers côtés... des éloges? des remerciements? détrompez-vous, lecteur naïf, on lui adresse des critiques, des conseils, en veux-tu, en voilà! La cause de tout ce bruit, rappelons-le, c'est qu'on a cru remarquer un déclin dans les connaissances orthographiques de notre jeunesse. Ce fait ne ressort nullement, ainsi qu'on serait en droit de l'attendre, d'observations ou de statistiques précises portant sur les connaissances des élèves *quittant l'école primaire à quinze ou seize ans*; les bureaux, dit-on, ne trouvent plus que difficilement des jeunes commis capables d'écrire une lettre sans fautes; il s'agit des bureaux privés, évidemment, car, à notre connaissance, les administrations publiques ne se plaignent pas. Autre fait grave: à leur entrée dans les écoles secondaires, à 10 ou 12 ans, les élèves ne savent encore que très imparfaitement l'orthographe, et MM. leurs professeurs, au lieu d'avoir simplement à constater des résultats acquis, sont encore dans la dure nécessité de la leur apprendre!

De là à attribuer cet affreux malheur aux méthodes en cours, il n'y a qu'un pas, déjà franchi, du reste; parlez-nous de l'école-manuel, parlez-nous de la grammaire Larousse, du vocabulaire Pautex, des bonnes vieilles géographies; ce qu'on apprenait avec cela, on le savait au moins, parce qu'on le répétait à satiété; tandis qu'aujour-

d'hui on a tué la mémoire. Il paraîtrait même que les maîtres nouveau jeu « parleraient tout le temps ne laissant à l'enfant que le rôle d'« » diteur ; et permettant à son imagination vagabonde de se porter » sur tout... sauf sur ce que dit le maître ! » Tiens, tiens, et nous qui croyions que l'école moderne avait précisément marqué la déchéance du maître-orateur, des leçons exposées *ex cathedra*, et que, voulant faire de l'élève l'artisan de son savoir, elle visait à le rendre continuellement actif, d'une activité réfléchie, mais dont le maître est le guide conscient. Nous nous serons trompé, apparemment !

Le rapport du Grand Conseil qui a mis le feu aux poudres limitait du moins la question à l'enseignement de la lecture et de la grammaire. Mais dès lors on entend et on lit sur ce sujet les choses les plus invraisemblables (car il est notoire que, si les instituteurs subissent une déformation professionnelle qui les rend impropres à toute autre fonction publique, quand il s'agit de juger de leur travail chacun est grand clerc en la matière). La toute simple question de la méthode dite phonétique engendre déjà pour sa part dans nombre de cerveaux une double confusion : plusieurs croient qu'il ne s'agit de rien moins que d'une conspiration en faveur de l'orthographe phonétique (vous savez, Lord Tograf, faune étique, comme écrivait Alphonse Allais) ; d'autres y voient l'école primaire faisant concurrence aux instituts philologiques sur les questions de grammaire phonétique ! Si le débat continue sur ce pied quelque temps encore, je défie le plus malin de s'y reconnaître. Peut-être est-ce ce que l'on cherche...

Pour aujourd'hui je voudrais simplement formuler à ce propos quelques constatations dont le bien fondé est évident pour toutes les personnes de bonne foi :

1. A défaut d'une statistique précise et de rapports spéciaux des personnes compétentes qui visitent nos écoles, toute affirmation d'un recul dans l'enseignement de la langue doit être contestée, puisqu'elle est tendancieuse et ne s'appuie pas sur des faits concluants.

2. En fait, la méthode phonétique existe à peine chez nous, puisque, ce qui est regrettable, nous n'avons pas de manuel construit sur cette base. On se trouve tout au plus en présence de timides essais individuels. Nous souhaitons que leurs auteurs aient du sujet une idée plus nette que certain correspondant de la *Tribune de Lausanne* ; loin de traiter le français avec une langue à écriture phonétique, ainsi qu'il le prétend, le système incriminé se contente de procéder avec ordre. Il étudie d'abord la représentation phonétique de chaque son, puis, successivement, toutes celles qui s'en écartent. Qu'y a-t-il là qui puisse fausser l'orthographe ? Cela se produirait au cas seulement où l'on négligerait l'étude des mots anormaux, où l'on viserait

à la lecture seule, sans étude simultanée de l'écriture et de l'orthographe ; et encore les deux ou trois premières années de la scolarité entreraient-elles seules en ligne d'ecompte. Mais, en bonne discussion, il faut supposer bien appliqué, et non faussé, le système que l'on juge.

3. Quand donc on nous dit que si le jeune homme de 16 ou 17 ans ne sait pas l'orthographe, c'est parce que, à 6 ou 7 ans, il a appris à lire de telle ou telle façon, c'est déjà fort ; mais quand on nous parle d'un étudiant qui ne savait pas l'alphabet pour s'être servi de la méthode phonétique, décidément, on se paie notre tête !

4. On se plait à prétendre que la langue allemande est plus accessible au phonétisme que la nôtre ; ceux qui l'enseignent ne tardent pas à se convaincre qu'il n'en est rien ; elle ne l'est que quant à l'orthographe d'accord, et non d'usage. Puis, combien varie, selon les provinces, la prononciation de la même lettre ! Le *g* du Berlinoïse n'est pas celui du Hambourgeois, ni du Rhénan et encore moins du Zurichois. Citons à ce propos l'amusant opuscule de F. Vischer : *Tribulations de la lettre r dans son voyage à travers l'Allemagne*. Il prouve que les intérêts des écoles française et allemande ne diffèrent pas sur ce point.

5. Ceux qui, dans une certaine presse, exploitent un débat de gestion pour chercher à discréditer les méthodes en cours, font preuve d'une prétention inouïe et de bien peu de bonne foi lorsqu'ils suggèrent que, seule, l'école de leurs rêves connaît la sanction du succès, même dans le domaine de l'orthographe. Ils ne sont pas même au niveau de cet expert qui, au sortir de l'examen, disait au maître : « Vous arrivez vraiment à des résultats étonnants ; mais c'est égal, je ne suis pas d'accord avec votre méthode ! » Il y a, dans le beau canton de Vaud et ailleurs, de nombreux maîtres qui ont cessé de considérer l'enseignement de l'orthographe comme un perpétuel examen. Ils pensent que prévenir vaut mieux que guérir, qu'il vaut mieux éviter, si possible, la faute à l'élève, que de la lui laisser commettre au risque de graver une fausse image du mot dans sa mémoire. C'est pourquoi ils préparent les textes à dicter, ou ils les tirent plutôt des livres de lecture ou des autres manuels en usage, pour habituer les élèves à observer l'orthographe de tout ce qu'ils lisent. Aussi bien pour les inviter à se juger eux-mêmes que pour cultiver leur sincérité, ils laissent corriger à chacun son propre travail, se réservant seulement de voir si cette correction a été bien faite ; de plus, ils estiment inutile toute correction qui n'appelle pas une sanction, un travail rectificateur de la part de l'élève. Et ce faisant ils obtiennent, n'en déplaise à nos censeurs, d'excellents résultats, et se sont conformés à l'une des règles les mieux démontrées de la pédagogie

scientifique, qui affirme qu'une notion est d'autant mieux acquise qu'elle a passé par un réseau plus complet de fonctions psychologiques ; en d'autres termes, ce qui a été observé, lu, raisonné et finalement écrit, a toute chance de demeurer.

6. Les meilleures méthodes n'empêcheront pas que l'on ne constate, de temps à autre, quelques fluctuations dans les résultats obtenus, surtout dans les périodes d'organisation semblables à celles que nous traversons. Le débat actuel aura eu pour sa part le bon effet de rappeler la nécessité d'un enseignement grammatical suivi et celle d'un livre d'exercices indispensable pour l'application des règles. Si même on avait à enregistrer une fois un recul, avant d'incriminer les méthodes et les maîtres, ne fera-t-on pas bien d'examiner les registres d'absences et les formidables totaux qu'ils accusent ? ne fera-t-on pas bien aussi d'inviter la famille à soutenir mieux le travail de l'école et à nous envoyer moins d'enfants gâtés ?

7. Qu'on me permette, en terminant, quelques mots d'un ordre d'idées plus général. La condition du succès, quand on veut marcher à l'assaut de l'ignorance, c'est, comme dans toute guerre, ...un peu d'esprit d'ensemble. Il est certains points qui, une fois acquis, ne peuvent être éternellement mis en question. Qu'au moment des revisions de programme, les opinions se choquent et s'entrechoquent, c'est très bien ; mais, une base de travail étant une fois adoptée, pourquoi ne pas s'y tenir et lui laisser porter tous ses fruits avant de le juger ? Et, n'est-ce pas précisément au spectacle contraire que nous assistons en ce qui concerne le programme de 1899, ce pelé, ce galeux, d'où provient tout le mal, et qui fut pourtant adopté par la très grande majorité du corps enseignant ? Les manuels qu'il exige ne sont pas encore tous publiés ; la méthode de lecture qu'il appelle n'a pas encore vu le jour ; et, malgré cela, par avance, on en infirme les résultats et l'on cherche à ruiner la conviction du succès chez ceux qui sont chargés de l'appliquer.

Il y avait mieux à faire. Ce n'est pas au hasard que les systèmes naissent, que les procédés se modifient ; et l'on est en droit d'attendre de ceux qui veulent influencer notre travail qu'ils n'ignorent pas de parti-pris la vraie nature et le pourquoi de ses moyens. Toute discussion qui ne s'inspirerait pas de ce principe est vaine.

ERNEST BRIOD.

Retour au bon sens. — On lit dans *Orthographe et Dictionnaire* :

Oui, Messieurs, retournons au bon sens. Mais qu'est-ce que le bon sens ? Où est-il ! Précisez. Vous dites que depuis l'introduction de la méthode phonétique pour l'enseignement de la langue française l'orthographe est en baisse dans nos écoles. Vous voulez « retourner au bon sens » en fonçant sur la méthode phonétique. Essayez.

La question de savoir si la méthode phonétique obscurcit ou clarifie l'esprit

ne se tranche pas d'un trait de plume, mais une chose est certaine, c'est qu'il y a, qu'il y aura toujours des mécontents, des « pénibles ». La politique s'en mêle : conservateurs, radicaux, socialistes, heureux de se rencontrer sur un terrain neutre se font des mamours à propos d'orthographe, égratignant même ceux qu'ils appellent des « pontifes ». Si j'étais à la place de ces derniers, je répondrais : « Il sera fait droit à votre désir, nous remettrons en honneur le vocabulaire perroquet. Puisque vous voulez nous mettre au pied du mur, nous vous y collons. Prenons rendez-vous, je vous prie, pour commencer cette œuvre réactionnaire ». Mais les pédagogues s'inspirant à Iéna ou ailleurs sont polis, ils ne sauraient tenir un langage pareil ; ils en auront un autre, plus avisé.

Revenons au « bon sens ». L'enseignement de la langue française est compliqué, celui de l'orthographe est compliqué. Sur ce point, nous sommes tous d'accord. Le « bon sens » indique qu'il faut les simplifier. Oh ! je sais bien qu'en émettant cet axiome je m'expose à recevoir — nous les rendrons — des coups.

Qu'importe, en effet, que dans *religieux* il n'y ait pas d'accent sur l'e alors qu'il y en a un sur celui d'*irreligieux*. *Avènement* prend un accent grave ; *événement* un accent aigu, c'est parfait ; de même l'initiale d'*énamourer* par opposition à *enivrer* ! Il n'est pas nécessaire de « retourner au bon sens », puisque nous y sommes déjà !

Beaucoup de personnes, selon Clédat, P. Meyer, etc., ignorant que l'e n'a été introduit dans *gageure* que pour donner le son palatal au g, prononcent non pas *gajure*, mais *gageure*. C'est le triomphe de la logique ! Et combien d'autres richesses cachées dans l'orthographe !

Toutefois, écoutez encore un mastodonte, Louis Havet : « La grammaire est l'œuvre instinctive de la foule, l'orthographe est une convention raisonnée de quelque autorité plus ou moins compétente ».

Pourquoi s'obstinerait-on, sous prétexte que l'enseignement de la grammaire soulève des questions de doctrine, à laisser intacte l'orthographe d'usage *actuelle* — car l'orthographe s'est modifiée à des époques moins pédantes — alors que le « bon sens » se révolte devant les chinoiseries qui subsistent encore ? Octave Gréard, un esprit pondéré, un homme de bon ton, les a cataloguées. Aidez-nous, Messieurs de « bon sens », à faire que notre dictionnaire réponde au besoin d'équité qui tenaille le cœur de tant de citoyens. On peut prêcher dans le désert, comme souvent le pasteur ou le curé le dimanche, mais aidez-nous quand même. Quoique simple franc-tireur, nous ne désarmerons jamais tant que nous aurons de la poudre sèche pour retourner au bon sens. Nous lutterons jusqu'au bout avec la conviction que donne le dédain des succès faciles. Oserai-je donner un petit conseil ? Ne confondez point la « méthode phonétique » avec la « réforme de l'orthographe », qui est le plus urgent remède aux maux — avec ou sans calembour, peu me chaut — que vous dénoncez.

Retournons ensemble au bon sens.

L. MOGEON.

LE SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE A LONDRES

du 5 au 10 août.

Les hygiénistes scolaires de tous les pays ont décidé de se donner rendez-vous de trois en trois ans pour discuter des questions qui les

préoccupent. Après le congrès de Nuremberg, en 1904, est venu celui de Londres, cette année ; dans trois ans Paris verra affluer ceux qui ont à cœur de chercher à améliorer les conditions hygiéniques dans lesquelles doivent être placés maîtres et élèves de nos divers ordres d'enseignement. Car il se pourrait bien que l'on en arrive à reconnaître qu'il y a quelque chose de vrai dans cette pensée formulée récemment : « L'hygiène scolaire montrera l'avenir à la pédagogie ». Aujourd'hui elle paraît à beaucoup sans doute un peu prétentieuse, mais dans quelque vingt ans, pour celui qui pourra regarder en arrière, il n'en sera peut-être plus ainsi lorsqu'il s'agira d'expliquer les transformations accomplies.

Les travaux du congrès de Londres ont été répartis en onze sections, savoir :

1. Physiologie et psychologie des méthodes d'éducation et de travail.
2. Inspection médicale et hygiénique des écoles.
3. Hygiène du corps enseignant.
4. Enseignement de l'hygiène aux maîtres et aux écoliers.
5. Education physique et entraînement hygiénique.
6. Hygiène en dehors de l'école, colonies de vacances. Rapports de la famille et de l'école.
7. Maladies contagieuses, indispositions et autres motifs d'exclusion de l'école.
8. Ecoles spéciales pour enfants arriérés ou anormaux.
9. Ecoles spéciales pour enfants aveugles, sourds et muets.
10. Hygiène des internats.
11. Bâtiments et matériel scolaires.

Il y a eu de plus quatre assemblées plénières dans lesquelles ont été discutées les questions suivantes :

1. Méthodes pour l'examen médical des écoliers au début et au cours de leurs classes.
2. La durée des classes.
3. L'école et la tuberculose.
4. Eclairage et ventilation des locaux scolaires.

Une des questions débattues, d'entre celles qui nous tiennent le plus à cœur, est celle de l'institution du médecin scolaire, soit de l'examen médical des enfants au début et pendant leur scolarité. Nous voulons nous y arrêter aujourd'hui.

LE MÉDECIN SCOLAIRE

En Suisse, quelques localités importantes, un bien petit nombre cependant, ont un médecin scolaire. Mais dans tous les villages de la campagne, le médecin n'a à s'occuper de la santé des écoliers qu'à un point de vue prophylactique, c'est-à-dire au moment où une ma-

ladié contagieuse se déclare. Et encore dans ce cas s'agit-il d'un examen général, d'une décision prise sans qu'il franchisse même le seuil de la salle d'école. On peut se demander ce qu'il aurait à y faire en dehors de cela. Puisque les enfants sont en bonne santé, pourquoi faire intervenir le médecin dans l'école? Les instituteurs ne sont-ils pas à même d'avertir les enfants ou les parents lorsqu'ils remarquent quelque chose d'anormal dans l'état de santé de tel ou tel de leurs élèves? Depuis un certain nombre d'années, l'hygiène est enseignée dans la plupart des écoles normales, ils sont donc préparés pour cela. Et pourtant un médecin a pu dire ce qui suit sans trop risquer d'être contredit: « La pédagogie et l'hygiène scolaire, jadis ennemies irréconciliables, et qui aujourd'hui encore ne se tendent la main qu'à contre-cœur et de mauvaise grâce, doivent absolument marcher d'accord ». Or, peut-on demander au personnel enseignant de connaître tous les cas où il y aurait lieu d'affirmer que l'état de santé d'un enfant, les conditions dans lesquelles se fait son développement physique, laissent à désirer. Malgré toute sa perspicacité et toute sa bonne volonté, un instituteur ne pourrait suffire à cette responsabilité, car c'en est une. Ce serait trop lui demander et risquer de le détourner quelque peu du but aussi très important de sa mission qui est d'assurer le développement intellectuel de tous ses élèves. Au sujet de ce développement, que de questions angoissantes ne peut-on pas se poser, aujourd'hui surtout où l'on arrive à trouver mieux que du passé la cause de la paresse intellectuelle chez certains écoliers et cela par des raisons d'ordre physiologique, mais parfois si subtiles à découvrir que l'homme de l'art lui-même n'y parvient pas à un premier examen. En présence de la grande difficulté de la tâche, nous avouons même être surpris que les sociétés d'instituteurs n'aient pas discuté cette question et n'aient pas travaillé à demander que l'on généralise l'institution des médecins scolaires, en apportant à l'appui de ce vœu bien légitime un ensemble de faits pourtant faciles à trouver. Considérés isolément ceux-ci ne revêtent pas un caractère inquiétant, une fois groupés, il n'en est plus de même.

Dans les lois ou règlements, il y a longtemps déjà que l'on a prévu les médecins scolaires en principe. Combien peu la pratique a répondu aux ordonnances établies! Une circulaire ministérielle française du 14 novembre 1879 disait ceci: « Il y aura dans chaque centre un ou plusieurs médecins chargés de visiter, dans leur tournée de clientèle, les écoles publiques au double point de vue de la salubrité des bâtiments et de l'état sanitaire des élèves. Ils auront pour mission de veiller à ce que les conditions hygiéniques soient exactement remplies, d'adresser aux maîtres et aux familles des conseils opportuns et de fournir, à l'occasion, des renseignements utiles à l'adminis-

tration ». Sauf dans quelques très grands centres, cette organisation est jusqu'à aujourd'hui restée lettre morte.

On comprend que cette question revienne actuellement en discussion et s'impose avec force aux esprits soucieux de mettre tous les enfants au bénéfice d'une éducation physique rationnelle et dégagée de toute tendance empirique ou arbitraire. Aux congrès de Bruxelles et de Paris, en 1903, des propositions très précises ont été formulées et votées. La Suisse n'est pas restée en arrière. La question a été traitée à la réunion de la Société d'hygiène scolaire, à Lucerne, en 1905, dans les rapports très complets de MM. les Drs *F. Stocker*, de Lucerne, et *Trechsel*, du Locle. Les personnes que cette question intéresse pourront trouver ces travaux dans les Annales de la Société.

Sans doute que dans le domaine de la médecine scolaire, on a voulu en certains endroits pousser les investigations un peu loin ; le désir de fournir à la statistique des éléments nouveaux et imprévus a pu conduire, ici ou là, à l'exagération, ce qui a amené une certaine défiance envers les médecins des écoles. Il eût pourtant été facile de s'en tenir à cet égard à des limites raisonnables.

Au point de vue pratique, on a préconisé en particulier l'établissement de la *fiche sanitaire* ou du *carnet de santé* pour chaque écolier. Quelques localités sont même entrées résolument dans cette voie. Les inconvénients que cette pièce peut présenter n'ont pas échappé à beaucoup, cela va sans dire ; comment en particulier pourra-t-on arriver à obtenir l'adhésion complète des familles et montrer, ainsi qu'on l'a dit, que le carnet de santé (tenu par le médecin scolaire seulement, avec toutes les obligations du secret professionnel) n'a d'autre but que d'aider à la culture physique et mentale des enfants, soit de réaliser une amélioration pédagogique ?

Il appartenait donc au congrès de Londres de préciser cette question. Voici les principales propositions formulées à cet égard :

1° Chaque écolier doit subir, lors de son entrée à l'école primaire, un examen médical individuel. Cet examen se divisera en trois parties :

- a) Examen anthropométrique comprenant le poids, la taille et les mensurations thoraciques ;
- b) Examen physiologique de l'audition et de la vision ;
- c) Examen médical organo-anatomique portant sur l'état général, la peau, le cuir chevelu, l'appareil dentaire, l'appareil circulatoire et surtout l'état des poumons et de la colonne vertébrale.

2° Les enfants anormaux pourront subir des examens médicaux complémentaires.

3° Les enfants normaux subiront semestriellement des mensurations pratiquées par les instituteurs sous la responsabilité du médecin scolaire.

4° Les résultats obtenus par l'examen médical des écoliers seront transcrits sur le carnet sanitaire individuel qui restera la propriété exclusive du médecin scolaire.

Quel beau rôle pour les médecins auxquels serait confiée la tâche de suivre ainsi de très près le développement de notre jeunesse ! Et quels féconds résultats ne pourrait-on pas attendre à cet égard de cette entente cordiale entre éducateurs et médecins, n'ayant d'autre ambition que celle de préparer pour l'avenir des générations aussi vigoureuses que possible à tous les points de vue ! L. HENCHOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

*** **Société vaudoise des maîtres secondaires.** — La Société a tenu sa réunion annuelle à Payerne, sous la présidence de M. William Pilet. Orbe a été désigné comme prochain lieu de réunion.

M. Paul Jomini a présenté un intéressant rapport sur le pacifisme, qui, conclut-il, doit être enseigné à l'école, mais non dans un cours spécial.

M. Paul Rochat a fait ensuite une causerie sur l'enseignement du français dans les lycées de Paris.

A l'issue, un banquet a réuni à l'hôtel de la Gare 130 convives, parmi lesquels 15 dames.

M. W. Pilet boit aux anciens membres et lit des vers fort amusants et pleins d'à-propos.

M. Eug. Rapin porte un toast au pacifisme, qui, dit-il, n'est pas un amoindrissement du patriotisme. Les pacifistes, dans leur grande majorité, voteront la loi sur la réorganisation militaire.

Portent encore des toasts très applaudis : MM. Gauthier, chef de service au Département de l'instruction publique ; Emile Perrin, syndic et député de Payerne ; Pache, président de la Société pédagogique vaudoise.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. — Attinger, frères, édit., Neuchâtel. — Rédacteur en chef : G. Sandoz, Dr en médecine. Un an : Suisse, 2 fr. 50. — Etranger, 3 fr.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de répandre et vulgariser les saines notions de l'hygiène qui, sans empiéter sur le domaine de la médecine, enseigne les moyens de s'entretenir en bonne santé. Et la santé est reconnue par tous comme le premier des biens, mais aussi le plus fragile, le plus difficile à conserver. Or, la revue des *Feuilles d'hygiène*, qui ont aujourd'hui plus de trente et une années d'existence, possède toutes les qualités requises pour enseigner ces notions élémentaires, ces soins préventifs qui seuls maintiennent l'équilibre dans notre constitution et assurent l'intégrité de nos facultés physiques et le bon maintien de notre santé.

Les *Etudes pédagogiques*, dont nous avons parlé (E. D. D. Y.), sont en vente, en Suisse, à la Librairie scientifique et artistique H. Kündig, Genève, Corrairie 11.

PARTIE PRATIQUE

Quelques mots à propos de l'enseignement de la langue maternelle

A l'école primaire, l'enseignement de la langue maternelle est, à notre avis, celui qui cause le plus de peines et de soucis au personnel enseignant, celui qui donne le moins facilement un résultat collectif très appréciable, celui qui, malgré les efforts des maîtres et des maîtresses, leur laisse toujours la sensation de quelque chose qui n'est pas atteint, sensation qui, à la longue, se changera en une préoccupation obsédante.

Pourquoi cela ? Parce que cette discipline si vaste, si touffue se présente sous de si nombreux aspects qu'elle constitue en elle-même tout un programme. L'enfant qui ne sait que quelques mots au commencement de la scolarité, l'enfant qui ne répond qu'avec difficulté aux plus simples questions de son institutrice, il s'agit de lui fournir une provision de mots nouveaux, d'idées nouvelles ; il faut l'amener à s'exprimer correctement, à connaître un peu d'orthographe, à raisonner, à accorder, à classer, à distinguer, à trouver des idées, à les associer, à rédiger. Il n'y a que les personnes qui enseignent qui puissent se rendre un compte exact de la difficulté de la tâche ; rien n'est plus décourageant aussi que d'entendre discuter ces questions à la légère par les premiers venus qui croient pouvoir apporter un remède radical là où les gens d'expérience ont usé leur sagacité à chercher les moyens — non pas infaillibles, il n'y en a point — les plus propices à donner un résultat convenable.

Dernièrement, un maître me disait : « Dans un examen annuel, les élèves du deuxième degré avaient à traiter, en composition, le lièvre. Un écolier fit son travail d'une façon très satisfaisante. Beaucoup d'idées et d'expressions heureuses ; pas de fautes d'orthographe mais de petites phrases courtes d'une ou deux propositions. L'expert m'appela, me fit remarquer ce travail auquel il reconnaissait bien les qualités et il ajouta : Je ne puis pourtant pas lui donner la note supérieure, les phrases sont si courtes, c'est décousu.

— Vous êtes libre d'apprécier ce travail comme vous l'entendez, répondit le maître ; mais si vous pratiquiez l'enseignement, vous raisonnez autrement. Cette concision, nous la désirons ; elle amène la clarté. Les élèves de cet âge n'ont pas la maturité d'esprit nécessaire à la construction de longues périodes et, à votre place, j'attribuerais à ce travail le maximum des points. » — C'est ce qui eut lieu.

Vrai, il y a des gens qui se figurent que l'instituteur doit conduire ses élèves au progrès comme l'horloger-artiste fabrique, monte et règle les diverses pièces d'un chronomètre de précision. Celui-ci n'a à compter qu'avec la force d'inertie des matières qu'il emploie et les lois connues de la mécanique. Celui-là ne doit-il pas s'ingénier à lutter contre l'inertie plus ou moins grande de ses élèves ; ajoutons encore les défauts, les tares, les faiblesses, les révoltes, le peu de mémoire, de raisonnement de cet organe mystérieux : le cerveau. Ah ! si toutes les lois psychiques étaient parfaitement mises à jour, probablement qu'il serait plus aisé, dans le domaine de l'éducation et de l'instruction, de se rapprocher des pics étincelants de la perfection.

Que se passe-t-il dans l'enseignement de l'arithmétique, par exemple ?

Vous commencez au point A et vous parcourez la route régulièrement aussi loin que vous le pouvez. Si, de place en place, il y a des difficultés, vous prenez votre temps, vous faites la halte plus grande, vous examinez la question sous toutes ses faces, « vous polissez l'ouvrage et le repolissez » et une fois l'obstacle vaincu, vous cheminez plus loin. D'ailleurs, dans cette branche, vous êtes logiques en ce sens que vous n'exigez pas d'un élève peu doué qu'il arrive aussi haut que ses camarades. Vous le menez à la $\frac{1}{2}$, aux $\frac{2}{3}$, aux $\frac{3}{4}$ du chemin. C'est toujours autant ; et de là, il aura déjà devant lui un certain horizon qu'il contempera avec plaisir. L'entraîner plus haut serait inutile ; il aurait le vertige.

En est-il ainsi dans l'enseignement du français ? Non, pas absolument. Nous considérons cette branche, avec raison, comme la plus importante ; celle que nos élèves mettront le plus à contribution dans leur vie, et nous avons le désir noble et légitime de les mettre tous en mesure de se servir de cet admirable outil. Et nous oublions ici trop facilement (de là notre obsession) que, quelle que soit l'excellence de la méthode que nous suivions et des moyens que nous employions, il y aura toujours un nombre assez grand de cerveaux qui ne s'assimileront pas complètement ce que nous leur enseignerons. Cela n'arrive-t-il pas même sur les bancs de l'Université ? Puis, vous avez beau graduer votre enseignement, marcher par étapes. Bientôt vous êtes débordés. Faites la moindre leçon de lecture, préparez la plus petite dictée. Tout se présente à la fois : noms, qualificatifs, déterminatifs, verbes, mots invariables, etc., souvent des matières qui n'ont pas encore fait l'objet de leçons. Et nous nous étonnons du grand nombre de fautes ! Après réflexion, ne devrions-nous pas nous étonner du contraire ? Si, dans un travail d'épreuve pour une note de bulletin semestriel, nous donnions à calculer, par mégarde, un exercice de division de fraction par une fraction à des élèves qui n'ont pas encore reçu de leçon à ce sujet, nous ne considérerions pas comme fautives les solutions manquées, après que nous nous serions aperçus de notre erreur. N'est-ce pourtant pas ce que nous faisons presque tous dans nos corrections d'exercices de français ? Nous biffons, nous soulignons ! Vive l'encre rouge ! Ne serait-ce pas raisonnable de ne tenir compte que des fautes qui se produisent dans les matières enseignées ? Il en est de même des explications à donner à leur sujet. Là, comme dans d'autres domaines, qui veut tout, n'obtient rien. Il faut absolument se limiter.

Ne nous effrayons pas de la longueur du chemin à parcourir. Allons lentement. N'effleurons pas les sujets, approfondissons-les ; revenons-y sous toutes espèces de formes. Restons fidèles aux principes de la méthode scientifique, mais varions le plus possible nos moyens d'enseignement. Soyons comme ces pharmaciens qui cachent sous des dehors attrayants les remèdes désagréables à prendre. Les élèves d'une classe sont un peu comme les habitués d'une salle de spectacle : il leur faut du nouveau. Les mêmes moyens et procédés amènent l'accoutumance et la mortelle routine. Que le maître s'ingénie à avoir souvent une corde nouvelle à son arc, un tour inconnu dans son sac, une arme neuve à l'arsenal de ses moyens : ce sera alors un entrain rajeuni dans la classe.

Et de cette grande activité naîtra l'impression très nette que nous aurons rempli consciencieusement notre devoir. Nous supporterons gaillardement les critiques et peut-être aussi serons-nous délivrés de la préoccupation fatigante dont je parlais en tête de ce petit article.

E. MÉTRAUX.

DICTÉE ET GRAMMAIRE

Etude de l'imparfait.

Les fées

Il y avait une fée qui s'appelait Liane. Elle était née, un matin de printemps sur la lisière de la forêt, au milieu de la poussière d'or des sapins, d'un baiser de soleil aux clématites en fleurs. Frêle et légère, elle habitait la marge des bois. Tantôt elle s'asseyait sur les pierres moussues pour écouter chanter les oiseaux, tantôt elle s'étendait sur les feuilles sèches des hêtres, regardant le ciel de ses yeux de pervenche. Souvent, aussi, par les belles soirées, elle allait avec ses compagnes danser aux rayons de la lune dans les clairières ; ou bien, se tenant toute par la main, elles faisaient serpenter la farandole sous la futaie obscure. Et partout, sous leurs pas, des fleurs naissaient. C'étaient d'abord, au premier printemps, les timides hépatiques, cachant parmi les feuilles leurs corolles violettes ou roses, aux blanches étamines ; c'étaient les primevères aux pâleurs d'étoiles, et bientôt les grappes roses du bois gentil, puis, par milliers, les anémones roses et blanches, puis les silènes, tapissant les rocailles comme d'une mousse rose, puis encore les clochettes blanches des muguet qui tintaient délicieusement sous la brise, remplissant la forêt de leurs suaves parfums. D'autres fois, elles s'en allaient le long des prés où dormaient les troupeaux, et leurs robes s'accrochaient aux buissons d'épine, les couvrant d'une neige légère et de leurs chevelures qu'elles secouaient tombaient mille fleurs d'or, ici les hautes renoncles, les pissenlits brillants comme des soleils, là-bas les grappes de genêts et des cytises et l'âcre floraison de l'épine-vinette.

Ainsi jouaient les fées, et, à chaque saison, elles répandaient de nouvelles grâces sur la terre. Quand les fleurs du printemps étaient fanées, elles faisaient éclore celles de l'été et de l'automne. Quelquefois, dans les matinées de juin, les champs où elles avaient mené leurs danses se trouvaient tout blancs ou tout roses, et jusqu'aux approches de l'hiver, elles faisaient sortir des sillons fauchés, les blanches marguerites aux cœurs d'or, les crêtes rouges des coquelicots, elles sèmaient les prés d'humbles calices roses, elles répandaient sur les côtes les hauts asters violets dont se couronnent les vendangeuses. L'hiver n'interrompait pas leurs jeux, et dans le sommeil de la forêt silencieuse elles mettaient aux buissons des fleurs de givre, elles suspendaient aux sapins d'éblouissantes girandoles.

Souvent aussi, elles allaient danser sur l'étang, dont les eaux vertes et silencieuses se fleurissaient d'iris jaunes et de blancs nénuphars. Il exerçait sur elles un attrait mystérieux, car c'était là qu'une fois l'an, à la pleine lune d'avril, venait se baigner la reine des fées, et cette nuit-là, malheur à l'indiscrete qui se fût hasardée sur ses bords ! Quelques-unes, plus curieuses et plus hardies s'y étaient laissé tenter. Plus jamais on ne les avait revues. Seulement on les entendait se plaindre dans la chanson mélancolique des roseaux qui se balancent en courbant au vent leurs aigrettes cotonneuses.

(L. J.) (*L'étang aux Fées*)

H. WARNERY.

Examen du morceau « Madame Théophile »

(*Dupraz et Bonjour*, page 309).

Ces deux pages, pleines d'humour et de vie, nous fourniront la matière de trois leçons de lecture au moins. Nous en pourrons tirer un riche vocabulaire et plusieurs paragraphes méritent d'être copiés et mémorisés.

Il nous semble que les idées principales suivantes peuvent servir de résumé :

1. Présentation de la chatte : *a*) portrait ; *b*) habitudes.
2. Le perroquet, son attitude sur le perchoir.
3. La chatte l'examine, ses idées.
4. Elle se cache.
5. Inquiétude du perroquet.
6. Madame Théophile le convoite.
7. Elle l'attaque.
8. Epouvante causée par la voix de l'oiseau.
9. Retraite du félin, qui tient le perroquet pour un homme.

A signaler comme modèles :

Description : Paragraphes résumés sous chiffres 5 et 6.

Narration : 7, 8 et 9.

Application : Composition.

Minette et le chardonneret captif.

VOCABULAIRE. — Expliquer, faire copier et apprendre les expressions suivantes :

L'intimité. Intercepter. Un air *effaré*. Une surprise *évidente*. Un air de *méditation*.

Des *notions* d'histoire naturelle. Une inquiétude *fébrile*. L'instinct. Une intensité fascinatrice. Un langage qui n'avait rien d'*ambigu*. Un gourmet. Elle se délectait. Une poularde truffée. Un repas succulent. Une indicible épouvante. Des idées ornithologiques. La *physionomie*. Le volatile. Le félin. Quand besoin serait. Elle se le tint pour dit.

EXERCICES. — Contraires de : effaré, évident, ambigu, succulent. L'intimité. L'inquiétude.

Famille de mot : *Vol*, voler, voleter, etc.

Analyse logique :

Analyser la phrase suivante :

Les gens qui n'ont pas l'habitude de vivre avec les bêtes et qui ne voient en elles que de pures machines, croiront sans doute que nous prètons des intentions au reptile et au quadrupède.

Cette phrase comprend quatre propositions.

1. La principale est : Les gens croiront sans doute.
2. Qui n'ont pas l'habitude de vivre avec les bêtes ; subordonnée, dépend du sujet de la principale, les gens, complétive déterminative (Pourquoi ?)
3. La proposition suivante : qui ne voient en elles que de pures machines, est aussi une complétive-déterminative, coordonnée à la précédente.
4. Que nous prètons, etc., complétive directe, dépend du verbe *croiront*.

Le morceau dont nous nous occupons peut également servir à l'étude de la proposition participe.

I. Nous débiterons par l'examen des phrases suivantes :

Un jour, un de nos amis, *partant pour quelques jours*, nous confia son perroquet. L'oiseau, *se sentant dépaycé*, était monté à l'aide de son bec jusqu'au haut de son perchoir.

Le perroquet, *voyant le péril*, cria soudain.

Dans ces trois cas, les élèves modifieront la proposition-participe de façon à la remplacer par une complétive explicative. En comparant le texte lu au résultat de leur travail, ils verront que l'emploi de la proposition participe donne au style un tour bref et concis.

II. Les élèves noteront les phrases qui contiennent encore des propositions participes. On leur fera observer que celles-ci peuvent remplacer d'autres propositions que des complétives explicatives. Exemple : se le tint pour dit, acceptant, etc.

Après avoir transformé oralement la première phrase du morceau, ils trouveront également qu'elle aurait été bien lourde et embarrassée si tous les verbes avaient été mis à un mode personnel. J. JAQUENOD.

COMPOSITION

Sujets de lettres d'affaires

(Suite des sujets donnés dans l'Éducateur du 7 avril 1906).

21. — Quelques cas de typhus ont éclaté dans votre localité. Supposez que vous êtes Syndic et répondez au Département de l'Intérieur qui vous demande des renseignements sur le nombre des cas, le caractère de la maladie (grave ou bénin), la date de son commencement, à quoi vous l'attribuez, si les fontaines et leurs canalisations sont en bon état.

22. — Vous êtes dépositaire postal et facteur. Vous desservez un rayon très étendu. Vous estimez que votre traitement n'est plus en rapport avec le travail à effectuer. Réclamez auprès de la Direction du II^e arrondissement postal et appuyez votre demande de tous les arguments en votre faveur. (Augmentation considérable des correspondances, courses supplémentaires, obligation d'avoir un jeune homme pour vous aider dans vos tournées, collègues dans votre cas qui ont reçu un traitement plus élevé.)

23. — Vous avez acheté une propriété dans un village et vous venez de vous installer. Vous désirez tirer profit du lait de vos vaches en le vendant à la laiterie du village. Demandez à la Société de laiterie votre admission comme sociétaire.

24. — Ecrivez à un marchand de combustibles et faites-lui une commande des matériaux dont vous avez besoin pour la saison d'hiver.

25. — Les autorités communales ont fait établir une fontaine publique dans le voisinage de votre maison. Des infiltrations provenant des eaux de déversement se sont produites dans votre cave. Adressez une réclamation à M. le Syndic. Priez-le de venir constater la chose et d'ordonner les travaux d'assainissement nécessaires.

26. — Vous êtes caissier d'une société et vous devez rendre vos comptes prochainement. Ecrivez à un membre qui n'a pas encore payé ses cotisations réglementaires de se mettre le plus tôt possible en règle avec la caisse.

27. — Vous avez entendu parler des Sociétés d'assurance sur la vie. Vous désirez être renseigné exactement. Demandez des renseignements à M. A. G., agent d'assurance à Lausanne.

28. — Un ami de votre père vous a adressé un domestique. Cet ami demande à votre père s'il est content de ce domestique. Votre père, très occupé, vous charge de répondre. Répondez.

29. — Vous avez remarqué qu'un charretier de votre contrée était d'une brutalité excessive avec ses chevaux. Vous l'avez rendu attentif à la chose et vous l'avez menacé de le dénoncer à l'agent de la Société protectrice des animaux. Il n'a pas tenu compte de votre remontrance. Exécutez votre menace. Votre démarche n'a rien de déloyal à cause de l'avertissement préalable.

30. — Lors des dernières grandes manœuvres, vous avez eu deux champs ravagés par les troupes. Annoncez-le à M. le major J.-C., à C., expert chargé de venir évaluer les dommages.

31. — Demandez à un maître d'état s'il consentirait à prendre votre jeune frère en apprentissage et à quelles conditions.

32. — Vous êtes soldat et vous devriez suivre le prochain cours de répétition. Mais votre père s'est cassé une jambe en tombant du fenil dans la grange. Vous restez seul pour le travail. Demandez à M. le commandant d'arrondissement de vous dispenser du dit cours et de vous inscrire pour le cours de retardataires, à Wallenstadt.

33. — Vous désirez éclairer votre appartement à la lumière électrique. Ecrivez à la Direction de la Société électrique des Forces de Joux de vous envoyer le personnel nécessaire à l'installation souhaitée.

34. — Il y a eu cette année une si grande quantité de vers blancs que les blés ont été grandement compromis et que la récolte de regain a été presque nulle. Vous êtes fermier. Demandez à votre propriétaire de vous faire une réduction sensible sur le prix de loyer de votre ferme.

35. — Vous êtes meunier. Le ruisseau qui fait marcher votre moulin n'a pas un débit toujours suffisant. Ecrivez à MM. Sulzer frères, à Zurich, de vous expédier un moteur électrique. Donnez les explications nécessaires.

36. — Vous désirez construire un bâtiment. Le capital dont vous disposez est trop petit. Il vous manque 10 000 fr. Empruntez-les à la B. C. V. Donnez vos garanties (cautions ou hypothèque 1^{er} rang sur la construction).

37. — Vous êtes chef de train aux C. F. F. Hier, à la gare de Fribourg, votre sacoche, mal bouclée, est tombée sur la voie au moment où arrivait le direct de Berne. Vous n'avez pas eu le temps de ramasser votre sacoche qui a été mise en pièces sous le convoi. Racontez brièvement votre petit accident à M. Vogel, dépositaire du matériel à Fribourg, et demandez-lui une sacoche neuve.

38. — Vous avez une sœur habitant Pontarlier. Vous lui avez rendu visite il y a quelques semaines. Elle est marraine d'un de vos enfants. A votre départ, elle vous a remis un grand carton contenant des cadeaux pour son filleul. A la gare des Verrières, vous avez répondu aux employés des Douanes que vous n'aviez rien à déclarer (parce que vous aviez complètement oublié votre carton). Un inspecteur des douanes a remarqué votre omission. Il n'a pas cru à la sincérité de vos explications et vous a dressé un procès-verbal qui vous a coûté une amende de fr. 120. Adressez un recours au Département fédéral des Finances et des Douanes. (Faites bien voir que vous n'êtes pas un contrebandier, mais que vous êtes tout au plus coupable d'un oubli involontaire).

39. — Vous êtes cantonnier. Des charretiers de grand bois ont brisé, dans un contour, de jeunes arbres bordant la route que vous entretenez. Rédigez sur ce fait un rapport que vous adresserez à M. le voyer de votre arrondissement.

40. — Quelqu'un vous a rendu un très grand service. Exprimez-lui votre gratitude et dites-lui que ce serait pour vous un bonheur de lui être utile à votre tour.

E. MÉTRAUX.

Où croît le peuplier.

Son aspect. — Le peuplier croît dans les terrains humides. On le rencontre généralement dans les marais, au bord des cours d'eau et des étangs. Il forme souvent de longues rangées au bord des rivières. Le peuplier pyramidal a une forme élancée. Ses branches, plutôt courtes et minces, montent presque verticalement le long de la tige. Le feuillage a une teinte vert clair.

Description du peuplier. — Les racines du peuplier sont longues et fortes. elles s'enfoncent profondément dans le sol et fixent solidement l'arbre. — Le tronc est très élevé et très droit. L'écorce est rugueuse et d'un brun grisâtre. — Les branches sont nombreuses, minces et s'élèvent presque verticalement le long de la tige. Elles ne sont pas flexibles comme celles du saule. Elles se cassent au contraire très facilement.

L. J.

COMPTABILITÉ

Note d'un appareilleur pour l'installation de l'eau dans une cuisine.

Au mois de mars dernier, Monsieur Hydro, appareilleur à Aubonne, a fait pour le compte de Monsieur Aqua, propriétaire à Pendoz, les travaux suivants, pour amener, au moyen d'une pompe, l'eau d'un puits sur l'évier de la cuisine :

Pour enlever le dallage de la cuisine et creuser 6 m. de fouilles, une journée fr. 5. Pour percer deux murs, poser la pompe, les tuyaux et remblayage, une journée fr. 5. Il a livré les fournitures suivantes : 1 pompe n° 1 à 4 effets, à palettes fr. 38. 12 m. de tuyaux galvanisés à fr. 2,25 le m. 4 coudes galv. à fr. 0,75 pièce. 1 paire de brides avec joints fr. 1,50. 1 équerre gal. fr. 0,50. 3 manchons galv. à fr. 0,35 l'un. 1 soupape de base fr. 6. 1 régulateur de pression en laiton à vis fr. 1,50. Transport du matériel, 2 voyages à fr. 1,50 chacun.

Chercher le montant de cette note qui indiquera à M. Aqua le *prix de revient* de cette installation.

Appareils de chauffage, eau et gaz. Travaux de serrurerie, Paratonnerres.

MONSIEUR HYDRO, APPAREILLEUR, AUBONNE.

Monsieur Aqua, propriétaire, à Pendoz

Doit

Aubonne, le 30 mars 1907.

Mars 1907	Pour enlever le dallage et creuser les fouilles	5 —
	Pour percer 2 murs, poser la pompe, les tuyaux et remblayage	5 —
	Fourni 1 pompe n° 1 à 4 effets, à palettes	38 —
	» 12 m. tuyaux galvanisés à fr. 2,25 le m.	27 —
	» 4 coudes galv. à fr. 0,75 pièce	3 —
	» 1 paire de brides avec joints	1 50
	» 1 équerre galv.	— 50
	» 3 manchons galv. à fr. 0,35 l'un	1 05
	» 1 soupape de base	6 —
	» 1 régulateur de pression	1 50
	Transport du matériel, 2 voyages à fr. 1,50	3 —
	Total Fr.	<u>91 55</u>

H. P.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

1er SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Le Mont s/Lausanne (Petit-Mont) : fr. 1600, plus logement, jardin, plantage et 4 st. bois, à charge de chauffer la salle d'école; 30 septembre.

INSTITUTRICES : Villeneuve : fr. 1200, pour toutes choses; 30 sept.

NOMINATIONS

INSTITUTEURS : MM. Simonin, Arthur, à Publoz (Puidoux); Jaques, Camille, à Payerne; Nicod, Henri, à Vuarrens; Ballif, Adrien, à Seigneux.

INSTITUTRICES : Mme Simonin-Meystre, Elise, à Publoz (Puidoux); Mlles Griottier, Julia, à Lausanne; Jaccottet, Emma, à Lausanne; Nicod, Marie, à Payerne; Vassaux, Cécile, à Mézières; Curchod, Marguerite, à L'Etivaz; Mlle Wüthrich, Virginie, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Treykovagnes.

Service de l'Instruction.

Un congé est accordé du 30 septembre au 6 octobre aux instituteurs qui prendront part au cours pour directeurs de chant, organisé à Lausanne par la Société des chanteurs vaudois.

Les intéressés devront en informer sans faute leurs Commissions scolaires respectives.

Soumission pour reliure.

Le Département de l'instruction publique met au concours jusqu'au 5 octobre prochain, à 4 heures du soir, la reliure de 4000 exemplaires du nouveau « Guide méthodique pour l'enseignement du dessin ». Les conditions du concours seront envoyées à tous ceux qui les demanderont. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des Fournitures scolaires, les 26, 27 et 28 septembre courant, de 5 à 6 heures du soir.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

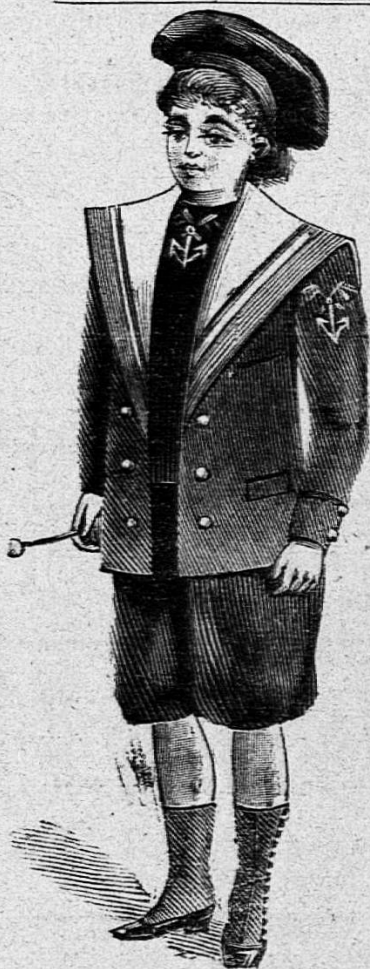
CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte
habituel 3⁰/₀

10⁰/₀

aux
membres
de la
S.P.R.



Stations climatiques

MACOLIN & EVILARD

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)

Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :

Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.

Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :

Montée 10 cent. Descente 10 cent.

Bl. 883 Y.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



ORGUES
ESTEY

BRATTLEBORO:É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foëtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

HEIMWEH

Chœur mixte à 4 voix.

Sonnet de

Charles DIDIER

Prix fr. 1.50.

25^{cts} par 12 exemplaires.

Musique de

Charles PESSON

Moderato.

SOPRANO.
ALTO.

TÉNOR.
BASS.

mf >

Non, ne me par-lez pas, ne me par-lez pas de ma Suis-se ché-
de ma Suis - - se ché-

mf >

-ri - e! Vous voyez bien que moi, je n'en par - le ja - mais.
-ri - e!

mf Ce nom-là je ne puis l'en-ten-dre dé-sormais
Je ne puis dé - sor - mais Sans que mon âme en soit triste, at-ten-dri - e,
mf Ce nom-là je ne puis l'en-ten-dre dé-sormais

p triste at - ten - dri - e. *mf* > Ah! que ne suis-je en - cor, que ne suis-je en -
sur

p *mf* >

-cor sur ces â - pres som - mets, Où j'ai tant pro - me - né ja - dis

ma rê - ve - ri - e! Ce fut ma première et ma seu - le pa -

-tri - e, Et je sens main - tenant à quel point je l'ai - mais.

Un peu plus lent. très doux.

Les ar - mail lis des Co - lom - bet - tes Jamais Cent-Suisse au loin n'entend le Ranz des

pp

Dè bon ma - tin se san lé - va... Et le va - ches Sans qu'u - ne lar - me tombe au bord de sa mous - tache

dim e rall. rit.

mal du pa - ys l'en - traîne a dé - ser - ter.

rit.

dim e rall. rit.

pp (lointain)

Ah, ah, ah, ah! Com - me lui, tous les jours, en es -

p

mf

- prit je dé - ser - te, Car je sens, dans l'ex il, tous les

mf

cresc.

jours plus ma per - te 0 mes Al - pes, pour - quoi, ô mes

f

0 mes Al - pes pour - quoi,

ff

dim e rall.

Al - pes, pour - quoi fal - lut - il vous quit - ter?

ff

dim e rall.

p

Supplément à l'Educateur

LUTHERIE ARTISTIQUE

entièrement faite à la main

CRÉATION DE LA MAISON

LE SOLISTE

violon incomparable, réunissant à l'imitation parfaite des patrons et vernis de l'ancienne école italienne les qualités auxquelles se reconnaissent les instruments de choix, soit émission facile, jointe à une ampleur et une étendue de sons tout à fait remarquables.

Tous les artistes auxquels nous avons soumis nos divers «Solistes» ont été unanimes à constater les qualités sérieuses par lesquelles ces instruments se recommandent à l'attention de MM. les artistes et amateurs.

PRIX :

Violon soliste.	Fr. 80, 125, 200
Alto soliste.	» 150
Violoncelle soliste . . .	» 300

Opinion du Jury (Classe 17 Paris)

sur les instruments solistes exposés :

L'UNION ARTISTIQUE de Genève, au milieu de 154 exposants, présente quelques violons et violoncelles soignés, d'un beau travail ; bons instruments sous le double rapport de la construction et de la sonorité.

$\frac{3}{4}$ Violons d'étude $\frac{4}{4}$,	Fr. 10, 12, 14, 15, 18, 25
$\frac{3}{4}$ Violons d'amateurs $\frac{4}{4}$ »	16, 18, 20, 25, 30, 40
Violons d'orchestre »	28, 30, 33, 36, 50, 75
Violons d'artistes	
Fr. 48, 49, 50, 58, 60, 70, 80, 100, 120, 200, 250, 300	
$\frac{3}{4}$ Violoncelles $\frac{4}{4}$	
Fr. 48, 58, 65, 75, 90, 100, 120, 150, 200, 300	
$\frac{3}{4}$ Contrebasses $\frac{4}{4}$	Fr. 100 120, 150, 175
Guitares	Fr. 12.50, 15, 18, 22, 25, 30, 50, 75, 100, 125
Mandolines	Fr. 15, 20, 25, 28, 33, 40, 55, 60, 80, 120
Zithers	Fr. 18, 20, 22, 25, 27, 35, 40, 75, 100, 125
Archets de violons	qualité courante, 1.75, 2, 2.50
»	» 1 ^{re} qualité.....3, 3.50, 4
»	» qualité supérieure, 5, 5.50, 7, 10
»	» extra.....12, 15, 18
»	» garniture argent....20, 25, 30
»	virtuose, jusqu'à.....75, 100
»	violoncelle 3.50, 4.50 6, 8, 10, 15
»	contrebasse5, 7.50, 8.50, 14
Etuis de violon.....	7.50 10, 12, 15, 18
»	» forme cuir bouilli.....13,50
»	» forme bois, élégant et solide
	Fr. 14.50, 16.50, 21.—, 28.50

VIOLON-PRIME

offert à ses clients par l'UNION ARTISTIQUE

Pour fr. 25.— net, nous expédions :

Un bon violon, facture soignée, avec cordier, touches et chevilles ébène.

Un bel archet à recouvrement, garniture métal blanc, bois des Iles.

Un élégant étui en bois, beau vernis noir, garni flanelle, poignée et serrure.

Un jeu 4 cordes de rechange.

1 colophane reine.

Le tout pour fr. 25.— franco.

NOUVELLE PRIME de l'UNION ARTISTIQUE

Excellent violon d'orchestre

Soit : **Violon modèle Stainer**, érable ondé, beau vernis, son velouté et pénétrant.

Etui forme, beau vernis laqué, ferrures nickelées, garniture intérieure, peluche.

Archet bois des Iles, recouvrement nacre, garniture métal blanc et ivoire.

Une colophane reine et **un jeu** de cordes Gualaccini.

Le tout pour le prix **exceptionnel** de fr. 50.—
Paiement à 90 jours ou par acomptes mensuels, au choix du client.

MANDOLINE NAPOLITAINE

érable, 15 côtes, écusson et bord palissandre, juste et très sonore.

PRIX, **Fr. 15.** — ENVOI FRANCO

DIPLOMES

pour Sociétés Chorales et Instrumentales.

Hauteur : 32 centimètres

Largeur : 43 »

En plusieurs teintes, chaque	1.25
Douze exemplaires	12.—
En noir, chaque	0.80
Douze exemplaires	7.—

Grand choix de pièces de théâtre

en un, deux, trois et quatre actes, faciles à jouer en société pour *hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles.*

Virtuoses et Amateurs

désireux d'avoir en mains un instrument d'un jeu facile, de construction solide et élégante, réunissant les qualités de sonorité et justesse que doit posséder un bon instrument,

exigez la marque « OPTIME »

propriété exclusive de la maison

BERNEY & CHAPUISAT

UNION ARTISTIQUE, GENÈVE

Fournisseur des instruments pour solistes de toutes les bonnes sociétés musicales suisses.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — Nos 40.

LAUSANNE — 5 octobre 1907.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : G. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst.,	Couvet.
MM. Baatard, Lucien, prof.,	Genève.	Barbier, G.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds
Charvoz, Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	Vaud.	
Groscurin, L., prof.,	Genève.	MM. Pache, A., inst.,	Moudon.
Rosier, W., cons. d'Etat,	Genève.	Rochat, P., prof.,	Yverdon.
Martin, Edmond,	Genève.	Cloux, J., inst.,	Lausanne.
Pesson, Ch., inst.,	Céligny.	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise
MM^{lles} Muller, inst.,	Genève.	Dériaz, J., inst.,	Baulmes.
Pauchard, A., inst.,	Genève.	Magnin, J., inst.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Magnenat, J., inst.,	Oron.
MM. Gylam, A., inspecteur,	Corgémont.	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
Duvolsin, H., direct.,	Delémont.	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
Baumgartner, A., inst.,	Bienne.	Failletaz, C., inst.,	Arzier.
Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.	Briod, E., inst.,	Lausanne
Moeckli, Th., inst.,	Neuveville.	Visinand, E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
Sautelin, instituteur,	Saïcourt.	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Cerf, Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Tessin.	
Neuchâtel.		M. Nizzola, prof.,	Lugano.
MM. Rosselet, Fritz, inst.,	Bevaix.	Suisse allemande.	
Latour, L., inspect.,	Corcelles.	M. Fritsch, Fr.,	Neumünster-Zurich.
Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier, W., conseiller d'Etat, président,	MM. Charvoz, A. inst., secrétaire,
Petit-Lancy.	Chêne-Bougeries.
Lagotata, F., rég. second., vice-président,	Perret, C., inst., trésorier,
La Plaine, Genève.	Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

Avantages spéciaux aux membres de la S. P. V.

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - **PAYOT & C^{ie}** - Edition

Vient de paraître

Vient de paraître

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire par

PAUL MAILLEFER

Docteur ès-lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

PREMIER VOLUME

HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE DU MOYEN AGE

Avec une Introduction préhistorique par M. Eugène Pittard, Dr ès-sciences
Professeur à Genève.

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REVUE

Ouvrage recommandé par le Département de l'Instruction publique
du canton de Vaud.

Adopté par les Départements de l'Instruction publique
des cantons de Genève et Neuchâtel.

Illustré de 93 gravures.

LA REVUE

Organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonnet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère : feuilletons réputés ; correspondances de Berne, Paris, Neuchâtel, Valais, etc. Supplément littéraire avec illustrations : la **Revue du Dimanche**. Etat-civil de Lausanne. Places fédérales au concours. Cotes des Bourses et renseignements financiers. Service complet de dépêches. Articles agricoles spéciaux de MM. Chuard, conseiller national et Martinet, directeur, etc. La **Revue** est indispensable aux personnes voulant suivre le mouvement politique. — La réclamer dans tous les cafés et restaurants. On s'abonne en tout temps, dans les bureaux de poste, ou par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an 12 francs. H 12 700 L

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHÂTEL**
Rue Colombière, 2, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

